

INSCRIPTIONS aux COURS d'AQUAGYM

COMPLEXE A. DELAUNE 2022 / 2023

| Temps d'inscription | Public concerné | Jours d'inscription | Pièces à fournir pour le dossier d'inscription |
|------------------------|--|--|--|
| 1 ^{ère} phase | Usagers vénissiens - adhérents aux cours d'aquagym du complexe Delaune sur la saison 2021/2022 | Le samedi 03 sept de 9h00 à 13h00 pour les cours du samedi et Le mardi 06 sept 16h30 à 18h30 pour le cours du mardi Le jeudi 08 sept de 16h30 à 18h30 pour le cours le cours du jeudi | - Une photo - Le règlement en chèque (à l'ordre de Piscine A.Delaune) ou en espèces (93,00 €) - Un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois |
| 2 ^{ème} phase | Vénissiens - dans la limite des places disponibles. | Le samedi 10 sept de 09h à 13h | - Une photo - Le règlement en chèque (à l'ordre de Piscine A.Delaune) ou en espèces (93 €) - Un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois |
| 3 ^{ème} phase | Tout public - dans la limite des places disponibles suite aux inscriptions effectuées lors des 2 premières phases. | Le mardi 13 sept et le mercredi 14 sept de 16h30 à 18h30 | - Une photo - Le règlement en chèque (à l'ordre de Piscine A.Delaune) ou en espèces (93 €) pour les Vénissiens - Un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois et (131 €) pour les non Vénissiens |

Formule avec abonnement :

MARDI 16H30 -17H15
JEUDI 17H30 – 18H15
SAMEDI 09H00 – 9H45
SAMEDI 10H00 – 10H45
SAMEDI 11H00 – 11H45
SAMEDI 12H00 – 12H45

Autre possibilité :

Formule sans abonnement : (inscription le jour même) Tarif : 6 €
SAMEDI 13H00 - 13H45

Début des cours les semaines 37 / 38 : mardi 20, jeudi 22 et samedi 17 septembre 2022